



RAPPORT ANNUEL 2013

La vision de bâtir une société paisible, équitable et prospère.

RAPPORT ANNUEL 2013

ACRONYMES

- AGR : Activité Génératrice de Revenues
- CD : Comité Directeur
- CP : Comité de Paix
- CN : Consultations Nationales
- CPC : Comité de Paix Communaux
- CMC : Centre de Médiation Communautaire
- CTCVR : Comité Technique de la Commission Vérité et Réconciliation
- CVR : Commission Vérité et Réconciliation
- JT : Justice de Transition
- MIPAREC : Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix
- PSP : Projet Social en Psycho traumatologie
- SCP : Service Civile pour la Paix
- WFD : Weltfriedensdienst e.V. (Service Mondial pour la Paix)
- WFD/MIPAREC : Projet de Réconciliation Communautaire émanant du partenariat entre WFD et MIPAREC

RAPPORT ANNUEL 2013

1. INTRODUCTION

Le Ministère Paix et Réconciliation sous la Croix (MI-PAREC) veut partager ses réalisations de l'année 2013 avec ses partenaires, ses intervenants ainsi que le Gouvernement du BURUNDI. Cette année, MI-PAREC a continué à accomplir sa mission et à servir la communauté avec un but de changer la passivité face aux conflits burundais par la création des cadres de réflexion, la promotion des valeurs de la paix, la justice restauratrice et le relèvement communautaire.

L'année 2013 a été une année de célébration après l'achèvement de la construction du nouveau bloc administratif qui est la condition sine qua non d'une organisation stable et organisée. « ***De telles œuvres ne sont réalisées que par des personnes qui ont une vision claire*** » a dit son Excellence le Deuxième Vice Président de la République du Burundi dans son discours lors des cérémonies d'inauguration.

MI-PAREC a continué à entretenir des bonnes relations avec tous ces partenaires et a noué des nouvelles relations avec des nouveaux partenaires. Il s'agit de HAC (Help a Child) et de deux nouveaux projets financés par ZOA dont un à Makamba et l'autre à Cibitoke.

Avec l'appui déjà en cours du MCC, WFD, ZOA, ICCO, CARE, KNH, RBU 2000+, MI-PAREC a réalisé des activités de grandes envergures dans 11 Provinces du Pays.

Mi-PAREC a collaboré avec d'autres maisons comme Friends Peace House au Rwanda, IBUKA du Rwanda, COPARE au Congo sans oublié son intégration dans les réseaux tel que Quakers Peace Network (QPN), GLARA ou des réseaux thématiques sur le foncier, la sécurité alimentaire, la Justice Transitionnelle, etc.

Ainsi, nous saisissons cette occasion pour remercier tous nos chers partenaires, le Gouvernement Burundais, les membres du MI-PAREC, tout le personnel ainsi que nos bénéficiaires, membres des Comités de Paix, les membres des différents groupements, les membres de l'approche Self Help Groups. Vous avez tous contribué à la réussite du MI-PAREC en 2013.

RAPPORT ANNUEL 2013

CHAPITRE I : PRESENTATION DU MI-PAREC.

Ministère Paix et Réconciliation Sous la Croix (MI-PAREC) est une organisation sans But Lucratif, fondée en 1996 par les Lauréats de la formation en Résolution Pacifique des Conflits et Développement Intégré. MI-PAREC a été agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/114 du 21/02/2002.

L'organisation a été fondée pour promouvoir la paix et la réconciliation au Burundi d'abord, puis dans la région des grands lacs (Rwanda, RDC) ensuite et enfin dans le monde entier.

MI-PAREC est composé de membres animés d'un esprit de sacrifice et de volontariat et qui mettent l'accent sur le sens social pour aider les marginalisés comme les déplacés, les rapatriés, les démobilisés, les personnes affectées par la crise, les personnes affectées par les maladies comme le VIH / SIDA, la pauvreté, etc.

MI-PAREC aide dans la création et le soutien des initiatives locales de paix et de relèvement communautaire à travers les comités de paix, les groupes de solidarité « Self Help Groups» et autres groupements ou clubs. Il dispense des enseignements à travers les séminaires, ateliers où les représentants communautaires, les autorités administratives et politiques, militaires, les représentants de la société civile participent pour discuter leur rôle dans la construction du pays et promouvoir une paix et le développement durable.

I.1.1. Vision

La vision du MI-PAREC est de bâtir une société paisible, équitable et prospère.

I.1.2. Mission

Notre mission est d'œuvrer pour promouvoir la paix, le développement communautaire et la cohésion sociale à travers des formations, des activités de rapprochement et de consolidation de la paix.

I.1.3. Valeurs du MI-PAREC.

1. Intégrité : Nous attachons une grande valeur d'une façon individuelle à l'intégrité du personnel et dans la façon dont nous nous engageons avec les autres dans tous les aspects du travail.
2. La non violence : Nos actes et nos paroles doivent refléter les qualités d'un artisan de paix. Il faut agir de façon à ne pas nuire à l'autrui. C'est pour cela que notre devise est « MI-PAREC contre toute forme de violence »
3. Culture d'apprentissage : Nous croyons fermement que personne n'est expert en tout ; mais que toute intervention doit être un objet d'apprendre une nouvelle leçon. Nous évaluons tous les intervenants comme quoi tout le monde a quelque chose à contribuer. c'est pour cela que le personnel du MI-PAREC n'est pas des enseignants mais des « facilitateurs » et les participants ne sont pas des bénéficiaires mais des « voisins ».
4. Egalité et équité : Toute personne est créée à l'image de Dieu. Pour cela, il faut traiter les personnes d'une façon équitable et égale.
5. Honnêteté et transparence : Nous devons être honnêtes et transparents dans tout ce que nous faisons car nous ne sommes pas redevables seulement devant les personnes mais aussi devant le Tout Puissant.
6. Amour : Il faut aimer les autres pour pouvoir les servir. Sans cet amour, on devient mercenaire.

RAPPORT ANNUEL 2013

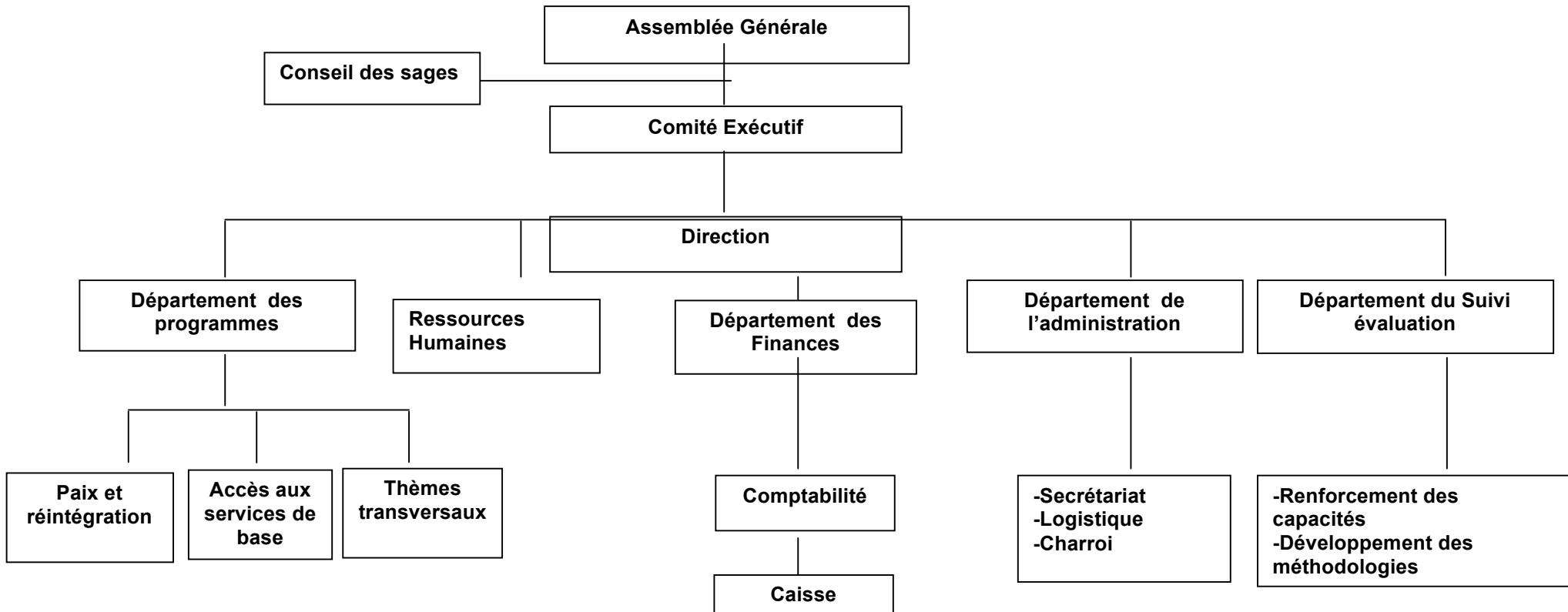
I.1.4. Principes du MI-PAREC.

Ces principes sont les suivants :

1. Si tu ne connais pas comment les choses évoluent ou si tu ne comprends pas, c'est ta responsabilité de demander ;
2. Tes actions doivent refléter les valeurs d'un pacifiste dans tout ce que tu demandes ;
3. L'unité entre le personnel est de grande importance ;
4. S'il y a une faute, nous devons la corriger ensemble, ouvertement et dans le meilleur délai ;
5. Le changement commence par nous-mêmes, se propage dans les autres, dans la promotion de la culture de paix ;
6. Travailler ensemble sans suspicions ;
7. Dialoguer tout le temps et résister à tout ce qui peut nous diviser ;
8. Se réjouir de ce qu'on fait ;
9. Dire la vérité, persévérer et partager les sentiments ;
10. Aider en cas de besoin.

RAPPORT ANNUEL 2013

1.3. ORGANIGRAMME DU MI – PAREC.



RAPPORT ANNUEL 2013

I.4. L'approche ou stratégie d'intervention du MI-PAREC.

L'approche du Mi-PAREC consiste à accompagner la communauté dans la mise en place des structures communautaires les plus efficaces qui répondent le mieux aux besoins de la population dans la mobilisation de cette même communauté pour la gestion pacifique des conflits mais aussi dans le soutien de leur développement. Mi-PAREC intervient par l'approche de « comités de paix », des groupes de solidarité appelés « self help groups » ou groupements d'auto entraide ainsi que les groupements appelés par certains intervenants « associations », les groupes des jeunes scolarisés ou non, les clubs de paix, etc. Ces structures sont renforcées en capacités et accompagnées selon les besoins de la communauté. Ce sont des structures constituées par la communauté et pour la communauté qui sont équitablement accessibles par les différentes composantes ethniques en général, les personnes vulnérables et celles affectées par le conflit burundais en particulier¹. Les différentes structures sont différentes mais complémentaires dans la communauté. Ces structures sont suffisamment outillées pour qu'elles soient bien organisées et bien gouvernées.

I.5. Zone d'intervention du MI-PAREC

MI-PAREC intervient dans une zone qui couvre 11 provinces (Gitega, Ruyigi, Mwaro, Muramvya, Karuzi, Ngozi, Kirundo, Mairie, Bujumbura, Cibitoke et Makamba) dans 20 communes pour plus de 200.000 bénéficiaires que MI-PAREC appelle « nos voisins » à travers un dialogue valorisant.

Communes 27	Provinces 11/17
GITEGA, GIHETA, MUTAHO, ITABA, MAKEBUKO, BUKIRASAZI	GITEGA
BUTEZI, RUYIGI, BUTAGANZWA	RUYIGI
RUTEGAMA	MURAMVYA
KINAMA, KANYOSHA, MUSAGA	BUJUMBURA Mairie
KANYOSHA Rural, MUTIMBUZI, MUGONGOMANGA	BUJUMBURA Rural
RUHORORO	NGOZI
NYABIHANGA	MWARO
SHOMBO	KARUZI
KIRUNDO, VUMBI	KIRUNDO
NYANZA-LAC, MAKAMBA, KAYOGORO, VUGIZO, MABANDA	MAKAMBA
BUGANDA	CIBITOKÉ

RAPPORT ANNUEL 2013

Parmi les bénéficiaires, Mi-PAREC attache une sensibilité particulière aux groupes spécifiques notamment les femmes, les jeunes, les démobilisés, les déplacés, les rapatriés, les libérés politiques, les bashingantahe, les personnes vivant avec le VIH et personnes minoritaires d'origine Batwa.

En plus des autres activités liées à la promotion de la paix et la réconciliation, Mi-PAREC a octroyé des subventions en nature composées de chèvres sous forme de chaîne de solidarité, de semences etc. Les chaînes de solidarité ont pour objectif non seulement de promouvoir la cohésion sociale des membres des comités de paix mais aussi de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires de ces chèvres en fournissant du fumier organique pour améliorer la productivité de leurs terres. Les chaînes de solidarité entre en droite ligne avec cet adage « une paix sans pain est une épée ».

I.6. Les programmes du Mi-PAREC

MI-PAREC intervient dans les communautés à travers 3 programmes :

I.6.1. Paix et réintégration

Ce programme vise la réconciliation communautaire et comporte 4 volets :

- Le volet cohésion sociale avec le renforcement des capacités en gestion pacifique des conflits, les tables rondes (code foncier, code de la famille et de la personne), Ikibiri et les chaînes de solidarité, les camps des jeunes. Ainsi, 324 comités de paix avec 8224 membres agissent au niveau des communes, zones et collines couvertes dans les domaines de la transformation des conflits et de la réconciliation.
- Le volet Peace Building avec le projet psycho-social (*guérison* du traumatisme) et la justice restauratrice (journées spéciales de vérité et réconciliation)
- Le volet sécurisation foncière pour assurer la médiation entre ménages rapatriés et ménages résidents autour de l'accès à la terre et l'accompagnement des communes dans le montage des services foncier communaux.
- Le volet Education à la paix avec les formations en milieu scolaire, le Great Lakes Peace Seminar (formation avancée en résolution pacifique des conflits en faveur des agents de changement de la Région des Grands Lacs) et le Peace Discussion Lunch.
- Le volet Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) avec la sensibilisation pour une remise volontaire des armes, les formations professionnelles (menuiserie, maçonnerie, mécanique, hôtellerie, transformation agro-alimentaire) et la réhabilitation (construction de maisons pour les vulnérables). Ici se rencontre l'aspect de la réintégration socio professionnelle.

I.6.2. Programme d'accès aux services de base

Ce programme est constitué de 2 volets :

- Le volet des infrastructures communautaires comme les écoles, les centres de santé, les ponts, les pistes et d'autres bâtiments communautaires.
- Le volet diversification des moyens d'existence comprenant, la mobilisation et l'éducation à l'épargne, à la gestion des microprojets et de l'utilisation de microcrédits, les activités génératrices de revenus ; appui à la sécurité alimentaire comme l'agriculture et l'élevage

RAPPORT ANNUEL 2013

(appui en intrant agricole, chaînes de solidarité de chèvres et de vache) .Ici se rencontre le gros des activités réalisées par les membres du SHG. C'est la réintégration socio -économique

I.6.3. Programme de thèmes transversaux

- L'éducation civique
- L'Education aux droits humains
- La protection de l'environnement
- Le VIH-Sida et le genre

Les thèmes sont enrichis ou restreint selon les besoins

CHAPITRE III : SITUATION SOCIO-POLITICO-ECONOMIQUE DU PAYS

a. Sur le plan Politique

Le Burundi connaît une stabilité institutionnelle à la suite des élections de 2010 qui ont conféré une majorité au parti au pouvoir et lui facilite la tâche dans l'adoption des réformes politique, sociale, administratives,....

Le Burundi est déjà intégré dans l'EAST. Le gouvernement a annoncé son intention à la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle prévus par les accords de paix d'Arusha. Le projet loi est au niveau de la chambre haute du Parlement ; L'institution d'Ombudsman, la mise en place de la commission Nationale Indépendante des Droit de l'Homme, ce qui montre qu'on accorde une importance particulière aux méthodes alternatives de gestion des conflits. Le retour de l'exil de certains des leaders des partis de l'opposition a augmenté un signe d'espoir au retour à la paix durable.

Malgré cette avancée, la situation politique reste inquiétante surtout que :

- L'insécurité s'observe dans quelques localités suite aux arrestations des certaines personnes des partis d'ADC Ikibiri
- La mésentente entre la représentation de la société civile et le ministère de l'intérieur suite à la loi régissant la presse ainsi qu'un projet loi qui va régir bientôt les associations.
- Les discussions et divergences entre les membres des parties politiques sur les dispositions au niveau de la constitution à changer prennent une allure inquiétante.

Un espoir se fait sentir suite aux multiples appels au dialogue politique ainsi qu'aux discours rassurant des hautes autorités de l'Etat Burundais par rapport aux différentes questions qui divisent la classe politique.

b. Sur le plan Social

La population qui est estimée à 8.053.573 habitants dont 4.088.668 habitants sont des femmes en 2008 double tous les trente ans au rythme de 2,7% par an et environ 4.249.000 des

RAPPORT ANNUEL 2013

Burundais ont moins de 18 ans. 89% de la population vit en milieu rural alors que les activités agricoles ne permettent plus d'absorber cette population.

Les programmes sociaux initiés par le gouvernement tel que la gratuité de la scolarité du primaire, des soins de santé en faveur des enfants de moins de cinq ans et les mères qui accouchent ont contribué aux soulagements des lourdes charges d'une bonne partie de la population.

Le gouvernement et ces partenaires travaillent déjà sur la réforme du système éducatif en mettant un accent particulier sur l'enseignement des métiers pour les jeunes. Le Burundi continue à faire le mouvement de rapatriement des Burundais réfugiés à l'étranger et leur réintégration socio-économique reste à l'agenda des politiques du gouvernement. Ceci se remarque par la mise en place des villages ruraux intégrés(VRI) préconiser comme moyen de faire face à la pression démographique qui se fait sentir sur les terres cultivables. L'intégration Régional du Burundi favorise la circulation des biens et des personnes et cela est profitable pour les migrations intra et interrégionales.

Malgré ces indicateurs positifs qui marquent une évolution sur le plan social, le Burundi continu à faire face à de nombreux conflits notamment ceux liés à la terre et autres biens ; un des facteurs moteurs du conflit reste la pression démographique.

Des conflits fonciers s'observent dans la plus part de localités du pays et occasionnent des actes d'insécurité de criminalité à divers niveau. La cherté de la vie entraîne des frustrations sociales énormes.

Suite peut être au système éducatif inadéquat, le taux de chômage est très élevé surtout auprès des jeunes, ce qui constitue un danger pour le pays. Le phénomène de la justice populaire, les vols et les tueries, suite à des croyances obscurantistes se font remarquer dans la population à la base. Le concubinage, la polygamie, la prostitution sont des phénomènes qui continuent à s'observer et sont à l'origine de l'expansion du VIH / SIDA et autres maladies, sans mettre de côté les conséquences sur la plan social en terme de conflits suite a l'abandon des familles et aux actes d'infanticide.

Comme on prête attention aux problèmes et défis d'ordre politique et à l'insécurité, de même il faudra mettre l'accès plus d'attention à tous ces problèmes sociaux en favorisant des opportunités de la création d'emplois au niveau local pour relever les défis qui se posent au niveau social, un fonctionnement efficace du système judiciaire pour éradiquer le phénomène de la justice populaire et les violences communautaires. Mi-PAREC et nos acteurs à la base s'engagent avec dévouement à consolider les acquis de la paix dans notre cher pays le Burundi.

c. Sur le plan économique

Avec la sécurité qui s'observe dans plusieurs localités du pays depuis un bon bout de temps, la population burundaise s'attèle au travail avec la relance des activités agro-pastorales qui sont à la base d'importants revenus pour les ménages. Le gouvernement appuyé par ses partenaires a

RAPPORT ANNUEL 2013

fait un pas de géant dans la mise en place des infrastructures de production industrielles et artisanales, de transport, notamment les écoles, les marchés et autres. Les ménages des régions productrices des cultures de filière pourront voir leurs revenus augmentés avec le processus de privatisation et le secteur agricole pourra avoir un essor avec l'augmentation du budget alloué au ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Les recettes publiques sont susceptibles d'augmenter suite à la politique de rigueur fiscale mise en place par l'office burundais des recettes (OBR).

L'intégration régionale est aussi porteur d'espoir dans ce sens qu'elle attire de nouveaux investisseurs qui aideront à générer des revenus pour le pays en général et des ménages en particulier, de cette intégration suscite plus de créativité et d'entreprenariat chez les Burundais. L'amélioration du climat d'affaire dans le cadre du marché commun de la communauté EST-Africaine pourra aussi contribuer à relever l'économie Burundaise.

Tout de même le peuple Burundais continue à souffrir d'une pauvreté extrême dû au coût de la vie qui devient de plus en plus cher. Là, des prix des denrées alimentaires de base et des services publics affectent la vie déjà fragile des ménages et communautés. L'augmentation du prix du carburant à la pompe, de l'eau et d'électricité ne fait qu'aggraver la situation. La dévaluation de la monnaie Burundaise place le pays dans une position de faiblesse dans l'ensemble économique sous régional. La mauvaise gestion des fonds et biens publics freinent l'investissement National et International. La dépendance du pays de l'aide extérieur, le désengagement de quelques partenaires internationaux ont un effet négatif dans la vie économique National. Cela risque d'être le cas avec le contexte de la crise financière Internationale. Le facteur de production comme accès au capital et les sources énergétique continuent à faire défaut dans une large mesure malgré l'engagement du gouvernement pour faire face à ces enjeux.

Nous espérons qu'avec l'engagement du gouvernement et les partenaires du Burundi, la promotion du mouvement associative à la base et la création des activités génératrices de revenus pourront apparaitre comme les stratégies pour la création des revenus qui peuvent soulager la misère de la population.

d. Sur le plan technologique

La technologie continue à avoir des améliorations significatives par l'internet suite à la pose de la fibre optique sur tout le territoire du pays, l'extension de la couverture du réseau du téléphone Mobile. Une multiplication des medias et les journaux, se remarque, tout de même il faut signaler ici que l'internet reste actuellement à cour débit. Un défi est toujours remarqué suite aux quelques médias et journaux qui diffusent des informations tendancieuses ou penchées.

e. Sur le plan environnemental

RAPPORT ANNUEL 2013

On assiste à un engagement très prononcé de la part du gouvernement ainsi que diverses associations pour le reboisement et la prévention de l'environnement, à travers l'éducation de la population et la mise en place des outils législatifs et réglementaires favorisant la protection de l'environnement. L'implantation spontanée des parcelles agricoles ou habitables sur des réserves et espaces verts protégées, érosion, les feux de brousse, extraction des carrières et la surexploitation agricole portent atteinte aux efforts de prévention de l'environnement et des ressources naturelles.

Sensibiliser la communauté pour leurs implications dans la prévention de l'environnement renforcera les efforts du gouvernement et ses partenaires et favorisera une grande appropriation de communauté à la base.

Bref, face à cette situation à laquelle le Burundi fait face et eu égard aux attentes énormes de la population, il importe que les autres acteurs non étatiques comme la société civile, les médias, les ONGs nationales et internationales, la communauté internationale apportent leur contribution à la consolidation de la paix en recentrant le débat sur la promotion d'un Etat de droit fondé sur le respect de la loi et des droits de l'homme mais aussi en apportant une réponse à la pauvreté de la population .

Il est important de noter ici que la société civile au Burundi ne saurait se résumer à des acteurs de la capitale seulement ou d'ailleurs ; les comités de paix ainsi que les groupes d'entraide constituent également un embryon de société civile périphérique qu'il faut accompagner vers la capacité à produire une parole propre et authentique.

Si le Gouvernement est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la sécurisation du processus électoral et la stabilité politique afin de créer des conditions favorables à la relance économique, c'est le travail de la société civile de proximité qui pourra jouer un grand rôle dans la consolidation de la paix et la réduction de la pauvreté.

RAPPORT ANNUEL 2013

CHAPITRE IV : ESTIMATION GENERALE DE L'ETAT DE REALISATION

Les activités du MI-PAREC commencent par un atelier sur la planification annuel organisé en janvier 2013. Basée sur des évaluations diverses, la présence des représentants des communautés à la base avec qui nous travaillons a permis d'actualiser les données nécessaires pour une intervention efficace et à effets durables durant l'année 2013. ça a permis l'orientation des activités dans le sens de la conformité aux exigences des bailleurs et la politique du Gouvernement. La présence des représentants de la communauté dans cet atelier permet aussi de s'approprier du programme exécuté mais aussi donne une occasion à MI-PAREC de considérer les idées de la base avant d'implémenter les activités.

PROGRAMME N°1: PAIX ET REINTEGRATION

Volet 1 : Cohésion sociale

Activité 1: Renforcement des capacités des comites de paix

Les différentes formations sur les thèmes variés ont été traitées avec les comites de paix /Clubs de paix dans le but de les renforcer pour le travail de consolidation de la paix dans la communauté. Les thèmes traités sont : les droits humains, Techniques de communication, code pénal et civil le code de la personne et de la famille, code foncier, Le leadership communautaire, les techniques de médiation et de négociation, le rôle et responsabilités des clubs de paix, le réseautage des clubs de paix jusqu'au niveau communal, le rôle de la femme burundaise dans la prévention des violences et consolidation de la paix à travers des foras des femmes (foras communaux, provinciaux et national). Ces forums ont permis de renforcer les capacités des femmes pour jouer un rôle dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits dans leurs communautés.

Photo lors du Forum provincial des femmes dans Bujumbura Rural



RAPPORT ANNUEL 2013

Pendant le forum provincial qui a eu lieu à Ijenda, les femmes en provenance des trois communes de la zone d'action dans cette province dont Kanyosha, Mutimbuzi et Mugongomanga ont eu l'occasion de débattre et d'échanger sur les défis que rencontrent les femmes dans leurs communes respectives. Dans le même sens, elles ont pu échanger aussi sur les opportunités qu'il y a dans le contexte ainsi que leurs forces pour participer activement dans les processus de prévention des violences et de rétablissement de la paix.

Dans cette perspective, les foras organisés à partir du niveau communal jusqu'au niveau national ont servi d'opportunités pour les femmes des catégories sociales confondues d'oublier carrément ce qui les sépare pour analyser ensemble et comprendre les préoccupations communes de la femme burundaise face aux défis liés au rétablissement d'une paix durable.

Bref, comme effets positifs des activités organisées que ce soit sur les ateliers et séances de renforcement des capacités ou les foras, les clubs de paix et les femmes en général sont déjà reconnus dans leurs communautés comme agents médiateurs et leaders locaux ; tandis que dans d'autres contextes ils gagnent plus de confiance envers l'administration locale car ils agissent en qualité de conseillers.

Activité 2: Faciliter les structures communautaires à élaborer des textes réglementaires et Légaux

Une auto-évaluation et avoir une grande compréhension des thématiques en rapport avec la paix à travers des activités réalisées, formations bénéficiées et informations recueillies ont été discutés. Ils sont partis par la définition « d'un comité de paix », sa fonction et la pertinence de son existence. Ils ont trouvé que les comités de paix sont presque les mêmes mais des particularités s'observent d'une commune à l'autre. Parmi les faiblesses démontrées leurs textes réglementaires ne sont bien élaborés ou n'existent pas. La production et/ou la réimpression de ces textes a été effectuée par les membres des comités de paix accompagné par MI-PAREC. Les comités de paix ont pour le moment des textes réglementaires adaptés et mis en jour.

Activité 3 : Le suivi des cas des conflits gérés par les CPs

Les membres des CPs continuent à suivre les cas de conflits traités soit pour prévenir leur reviviscence ou servir de modèle dans la communauté. Des témoignages auprès de l'administration sont fréquents du travail des CPs de la gestion des conflits communautaires, ce qui a facilité ces autorités locales à penser aux projets de développement de la commune et non rester entrain de traiter des conflits communautaires tout le temps. Les activités de cohabitations pacifiques et de réconciliation continuent. Cette année 12 formations sur la gestion des conflits au niveau de différents comités de Paix ont été organisées. 40 livres ont été produits et distribués aux 40 clubs de paix pour la sensibilisation sur la paix et la résolution des conflits.

RAPPORT ANNUEL 2013

Activité 4 : Accompagner les Comités de Paix dans leurs initiatives

Avec l'accompagnement du MI-PAREC, les Comités de Paix s'organisent dans des activités de rapprochement pour toujours garder l'unité. Ces activités sont entre autre :

Les champs communs : les CPs continuent de se réunir autour d'un champ commun avec des semences soit qu'ils ont cherché eux-mêmes ou soit ce qu'ils ont conservé et multiplié d'après les distributions reçus du MI-PAREC. Cela est à fois bénéfique dans le renforcement de la culture burundaise : « Uguhinda Ikibiri² » et facilite le dialogue entre différente catégorie sociale qui se regroupe autour des champs communs.

Les chaines de solidarités : Les chaines de solidarités continuent à la normale. Les chèvres octroyés aux CPs se multiplient et les chaines des CPs aillent dans certaines communes jusqu'aux sous collines. Rappelons que la chèvre est symbolique, elle est sensé ne pas mourir. Les CPs doivent essayer de le remplacer pour avoir toujours quelque chose qui les faits rencontrer et discuter-dialoguer sur un sujet de leur vie au quotidien en rapport avec la paix durable.

Les événements socio-culturels : Le CP de Mutaho a organisé une fête socio culturelle dans le but de célébrer le pas franchi en rapport avec la réconciliation réussi dans leur commune. Le CP a demandé l'appui matériel et moral du MI-PAREC comme la médiatisation, la sonorisation, etc. La journée a été très appréciée par les bénéficiaires, d'après les témoignages recueillis.



La population, les CPs, l'équipe du MI-PAREC pendant la journée socio culturelle à Mutaho

Il y avait une mésentente entre les déplacés et les résidents chose qui a été atténué par l'activité. Le rétablissement des relations et du dialogue a été facilité par cette journée organisée par le CP. La population avait répondu massivement et les discours des différents

RAPPORT ANNUEL 2013

intervenants étaient de rappeler la population de tenir en main/sauvegarder les acquis de la paix retrouvés après une longue période.

Activité 5 : Présentation des Brochures sur les Comités de paix à Bujumbura

La présentation des 14 brochures illustrant la naissance, l'approche et le modèle des comités de paix sous l'intitulé « Histoire locale dans la mémoire des Burundais : le modèle des Comités de Paix ». Cette activité a été rehaussé par son excellence l'Ambassadeur d'Allemagne qui fit son ouverture à côté du Représentant Légal du MIPAREC qui accueillit plus de 80 représentants des ONG, des journalistes, du gouvernement et des organisations internationales présent à cette activité qui laissa plus de nostalgie. Il y avait aussi une présentation sur un modèle de réconciliation par la directrice d'International Alert au Rwanda, qui travaille avec des méthodes semblables que ceux du MI-PAREC et des Comités de Paix. La présence dans cette activité des 14 présidents des CP a renforcé la compréhension des initiatives de réconciliation communautaire et l'évolution du processus de réconciliation à la base dans les participants. L'activité était diffusée à la télévision, et on a publié un article dans le journal IWACU. Les 14 brochures présentées viennent d'être traduites en langue nationale le Kirundi

Activité 6 : Mise en place des Comités de Paix (Clubs de Paix) dans 8 communes des Provinces Kirundo, Bujumbura et Mairie de Bujumbura

La mise en place de 64 clubs/Comités dans 64 collines des 8 communes des Provinces Kirundo, Bujumbura et Mairie de Bujumbura ont été effectuées par MI-PAREC

Le processus de structuration et de développement des clubs de paix

RAPPORT ANNUEL 2013

Clubs de paix de Kinama



Clubs de paix de Mutimbuzi



Les membres des clubs de paix de Kinama et de MUTIMBUZI en train de mettre en place les organes dirigeants / comités des clubs de paix respectifs par quartier.

Les Clubs de Paix/Comités de Paix se développent à partir du niveau des collines / quartiers, puis des zones et communes et jouent de plus en plus un rôle constructif dans les initiatives de construction de la paix et de développement communautaire. Ainsi, le processus de création des clubs de paix a été accompagné par des séances et ateliers de renforcement des capacités sur des sujets divers. Avec le processus de renforcement des capacités, les clubs de paix ont été sensibilisés au fur et à mesure sur le processus de réseautage. Ainsi le processus de mise en œuvre suit les différentes étapes suivantes comme décrit en bas :

- Niveau collinaire : Un club de paix par colline, par quartier ou encore un club de paix peut couvrir deux ou trois collines. Ou encore deux clubs de paix peuvent être créés dans une même colline / quartier en fonction de la densité. Le club de paix comprend de 20 à 30 membres.
- Niveau zonal : Il s'agit d'un réseau des clubs de paix des différentes collines ou quartiers. Les réseaux zonaux des clubs de paix sont constitués des organes dirigeants / comités des clubs de paix au niveau collinaire.
- Niveau commune : Il s'agit d'un réseau communal des clubs de paix constitués des réseaux zonaux.

Au niveau des collines c'est tous les membres qui se réunissent facilités par les organes dirigeants faits par le comité dont le président du Club de Paix, son vice et le secrétaire. Au niveau zonal, les représentants des comités des clubs de paix collinaires se réunissent au sein du comité du réseau zonal et au niveau communal, les comités zonaux deviennent automatiquement membres du réseau communal des clubs de paix. Sur les collines ou quartiers, des réunions régulières sont organisées selon ce qu'ils se sont assignés comme mission, ces réunions peuvent être hebdomadaires ou mensuelles selon leur organisation interne.

Mode de fonctionnement d'un Club de Paix/Comité de Paix :

Chaque club de paix a un calendrier des réunions régulières qui l'aide à planifier les activités, à renforcer un esprit de solidarité et à maintenir sa mission. Les membres se conviennent sur des

RAPPORT ANNUEL 2013

plans d'actions y incluse les initiatives d'entraide mutuelle entre membres ou envers les plus vulnérables dans leur communauté. Ceci sert de modèle à leur entourage en matière de cohésion et d'harmonie sociale entre différentes composantes communautaires. Ainsi, chaque fois qu'ils se réunissent, ils évaluent le niveau et le processus de mise en œuvre de leurs plans d'action mensuels et reprogramment les activités en fonction du temps. Voici ce que font les clubs de paix d'une façon concrète :

- Chaque mois, chaque club de paix se réunit selon son plan d'action communautaire. Les responsables assurent la communication entre membres des clubs.
- Pendant ces réunions, ils revoient ensemble leurs réalisations pour faire un rapport condensé qui inclut les cas des conflits qu'ils ont géré ou en cours de gestion.
- Ensuite, ils font l'analyse du contexte ensemble et en identifient les facteurs de divisions ou sources de tensions entre communautés – ils identifient en même temps les connecteurs qui leur servent d'opportunités et de base pour renforcer la cohésion sociale.
- Ils identifient ensuite les conflits potentiels inter personnels ou intergroupes qui nécessitent une intervention.
- Avec les résultats, ils déterminent ensemble les alternatives et initiatives à mener pour faire face aux problèmes identifiés ou pour renforcer le rapprochement communautaire entre différentes catégories sociales.

Activité 7 : Organiser les visites d'échange entre les comités de paix

Les membres du Comité de paix de Nyabihanga sont allés visiter ceux de Ruhororo. La visite a eu lieu en province NGOZI, commune RUHORORO, précisément à la zone MUKONI. Cette visite était centrée sur l'échange d'expériences, d'informations selon le contexte actuel et le milieu auquel chacun se trouve pour voir quel comportement à adopter dans ce contexte changeant afin de bien servir et guider la population dans le processus de consolidation de la paix. Le comité de paix de Ruhororo a montré sa particularité des personnes réconciliés dont 6 personnes entre elles sont membres du comité et peuvent en témoigner tandis que pour Nyabihanga, en plus des réalisations de réconciliation, il a l'expertise dans la fabrication des savons. A travers la vente de ces derniers, le comité de paix se procure des revenus qui facilitent son fonctionnement quotidien.

Activité 8 : Un camp des jeunes

En province de NGOZI, commune RUHORORO a été organisé un camp de 100 jeunes venant de différentes catégories sociales (résidents, rapatriés, déplacés, les démobilisés), les affiliés des différents partis politiques et les membres des clubs de paix. Ce camp a duré 6 jours et les thèmes traités ont été les suivants :

1. Les droits humains en général et groupes des vulnérables (enfants, femmes, déplacés/refugiés, les handicapés, etc...)
2. Le code de la personne et de la famille

RAPPORT ANNUEL 2013

3. Les techniques de la transformation des conflits.
4. Le code civique et électoral
5. La lutte contre VIH/SIDA

En plus des enseignements, ces jeunes faisaient aussi les activités manuelles qui ont contribué à la construction du centre de médiation à RUHORORO. Pendant ces activités, ces jeunes profitaient de l'occasion de dialoguer et d'échanger sur les enseignements reçus, la vie quotidienne de leurs communautés, et les problèmes qui freinent la cohésion sociale.

Ces jeunes ont terminé le camp en s'engageant de maintenir la paix pour construire leur nation. De leurs propres voix, ils ont affirmé que les forces qu'ils utilisaient pour détruire seront maintenant transformées en outil de construction de leur communauté.

Activité 9: Journées socioculturelles

Quatre journées socioculturelles ont été organisées pour les populations des communes d'ITABA, GITEGA, NYABIHANGA et BUTEZI. L'objectif était de rapprocher les populations des communes cibles à travers un événement socio culturel pour renforcer une cohésion sociale, la compréhension entre les différentes catégories sociales.

Ces événements sont agrémentés par les danses, les chansons, les poèmes, les sketches, les jeux et le tambour. Ces journées ont été rehaussées par la présence des autorités communales (les administrateurs ou leurs conseillers socioculturels) ou les chefs de services communaux. Les différentes allocutions qui se sont succédé avaient un message commun, celui de l'unité, la paix et le développement.

En plus des événements socio culturels, on a organisée une journée de compétitions dans la province RUYIGI, en commune de BUTAGANZWA précisément à la zone MURIZA.

Les différentes allocutions du jour prononcées, contenaient des messages de paix, de sensibilisation aux jeunes à la cohésion sociale. La compétition en soi était composée des différents jeux à savoir : Le match de football opposant l'équipe Biyorwa à l'équipe Muriza, Groupes de danses traditionnelles de différentes zones et Les jeux de course (de 100 m, en sac, à vélo). Dans tous ces jeux la participation du sexe féminin était encouragée.

La journée de compétition a permis aux jeunes de se connaître et d'interagir. Les jeunes non scolarisés se minimisaient en refusant d'entrer en compétition, mais ceux qui ont participé ont tous montré leurs talents et certains des non scolarisés ont gagné et ont emporté des premiers prix.

Activité 10 : Implantation des activités en Province CIBITOKÉ

La province de Cibitoke est une nouvelle province que MI-PAREC vient de commencer les activités avec le volet de gouvernance et Paix, on a commencé par l'identification des structures communautaires de gouvernance.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse des bénéficiaires identifiés par colline et pour l'ensemble des collines

RAPPORT ANNUEL 2013

Nom de l'entité administrative		Types et critères de choix des structures de gouvernances								
		EL	N « B»	S/C	DM	RCR	RFF	RC	Ba	S/Total
Colline	Nbre de S/collines et/ou Avenues									
1. Murambi	7	3	3	7	7	4	6	8	2	40
2. Ruhagarika	20	5	3	13	9	2	4	2	2	40
3. Gasenyi Rural	10	5	5	10	10	4	2	6	0	42
4. Kaburantwa	9	5	5	9	9	4	2	6	0	40
5. Kansega	10	3	5	10	8	4	2	7	1	40
6. Ndava	16	5	5	16	7	2	2	3	0	40
Total :	72	26	26	65	50	20	18	32	5	242

Légende : EL : Elus locaux ; N « B» : Notables « Bashingantahe» ; S/C : Sous Collinaire ; DM : Dix maisons ; RCR : Représentants des confessions religieuses ; RFF : Représentantes du Forum des Femmes ; RC : Représentants des Commerçants ; Ba : Batwa

Au total 240 participants ont bénéficié d'une formation sur la gouvernance inclusive, planification inclusive de développement, l'adhésion à la transparence et la redevabilité, compétences managériales et financières ainsi que la question de sécurité humaine. L'aspect genre a été respecté : 50% des femmes et 50% des hommes.

Les participants ont vivement apprécié la formation, surtout que 98% n'avait pas encore eu l'occasion de participer dans une telle formation. Les participants ont avoué qu'ils n'avaient jamais participé dans des réunions visant la planification inclusive de développement même si ils sont des responsables communautaires. Ils se sont engagés à changer de comportement et servir d'exemple dans leurs milieux respectifs. Il a été observé que dans toutes les collines, 80% des participants n'étaient pas à mesure de nous dire cinq projets communautaires de leur colline, chose qu'ils ont déplorée après la formation. Ils sont conscients que leur colline sera développée avec leur participation inclusive.

Activité 11 : Former les jeunes affiliés aux partis politiques sur la non violence active, les droits humains, la transformation et prévention des conflits, la communication non violente et la gestion des rumeurs.

Cette activité concernait les formations à l'intention de 80 jeunes issus des différents partis politiques afin de consolider le pas déjà franchi dans la promotion d'une cohabitation pacifique entre les jeunes. Ainsi, deux formations sur les thèmes ci-haut mentionnés ont été dispensées respectivement aux jeunes affiliés aux partis politiques des collines Kaburantwa et Gasenyi rural.

RAPPORT ANNUEL 2013

Activité 12 : Former les structures de gouvernance pour les six collines sur les techniques de gestion de conflits, les droits humains et la justice restauratrice/transitionnelle

Six ateliers d'échange et de formation ont été réalisés respectivement sur les collines Ndava, Kansega, Kaburantwa, Gasenyi rural, Ruhagarika et Murambi. Au total 240 participants ont bénéficié d'une formation sur les techniques de gestion de conflit, les droits humains et la justice restauratrice/transitionnelle

Les participants de la formation venaient des catégories déjà cités ci-haut tout en ajoutant les ex-combattants, les rapatriés, les Batwa et les représentants de certaines associations qui oeuvrent dans le même domaine de la promotion de la paix.

Cette formation a permis aux participants d'approfondir les concepts clés et prendre le temps de faire une discussion débat sur comment gérer efficacement les conflits. Ainsi, des cas concrets de leur expérience personnelle ont été partagés et nous espérons un changement positif d'ici peu de temps.

Volet 2 : Peacebuilding

Activité 1 : Promotion d'une attitude adéquate de la population face aux traumatisés.

Le volet PSP a réalisé des activités qui ont été très appréciés par les participants et/ou les clients. Au total 8 formations ont été dispensées sur la notion de base à la psycho traumatologie et séance de thérapie du groupe. Les thérapies de groupe sont d'autant très importants car ça ouvrent la personne à partager avec les autres qui ont subis des problèmes et se mettre au courant qu'il est encore possible de vivre et de retrouver le sens de la vie.

Activité 2 : Visite d'étude

Les membres des CPs ont effectué une visite d'étude et d'échange d'expérience au Rwanda à Butare dans le cadre de la coopération Ibuka-MIPAREC. Ces membres ont vivement apprécié le fait qu'ils ont pu associer les théories à la pratique ce qui va aider pendant la période de commémoration au Burundi s'il y aura lieu, après ou pendant la CVR.

Il ya eu 3 rencontres qui ont été réalisés avec les parents des personnes traumatisés pour discuter et échanger sur la problématique du traumatisme.

Volet 3 : Démobilisation, Désarmement, Réintégration et Réinsertion (DDRR)

Activité 1: Formation professionnelle

La formation professionnelle a été poursuivie cette année avec 2 filières à savoir : la filière mécanique et la filière menuiserie.

RAPPORT ANNUEL 2013

L'inscription se fait par la sensibilisation dans les comités de paix, les organisations qui s'occupent de l'encadrement des jeunes et des démobilisés. Les membres des comités de paix proposent les noms des jeunes capables de suivre la formation professionnelle surtout parmi ceux qui ont participé dans les camps des jeunes et les journées socio-culturelles.

Les deux filières ont été fonctionnelles pendant cette année 2013 et ont été clôturées avec la certification de 41 lauréats dont 20 en Menuiserie et 21 en Mécanique.

Volet 4 : Education à la paix

Activité 1 : Renforcement des capacités des encadreurs des clubs de l'Education à la paix

Pour que les encadreurs et les directeurs des clubs de l'éducation à la paix encadrent bien ces enfants des clubs de l'éducation à la paix, 2 séances de renforcement des capacités ont été organisées pour les outiller en différents thèmes à dispenser. L'objectif de ces formations était de s'asseoir ensemble et réfléchir sur la nécessité des clubs de l'éducation à la paix dans les écoles étant donné que ces derniers sont des cadres efficaces de combattre l'égoïsme, la méfiance, les inégalités, les préjugés et la discrimination dans les milieux scolaires.

Les activités visant l'éducation à la paix produisent un impact positif au niveau des écoles et dans les familles. L'esprit d'amour, le respect entre les élèves sont observés ; choses qui facilitent les autorités des écoles et les parents l'éducation des enfants.

Activité 2 : Encadrement des jeunes non scolarisés

Les descentes d'encadrement des jeunes scolarisés et non scolarisés ont été organisées dans différentes communes d'intervention. A chaque commune un club de paix a été identifié et validé. On a renforcé les capacités de ces clubs sur la transformation des conflits pour vivre la réconciliation dans leurs communautés. Les jeunes participants ont découvert qu'ils sont au premier rang pour consolider ou détruire la paix. Par conséquent, ils se sont engagés à être le flambeau de paix au sein de leurs communautés.

Activité 3 : Promotion des droits de l'enfant

En tant que partie intégrale de l'approche SHG, le renforcement des droits de l'enfant a été effectué dans 8 écoles primaires et 4 CLAs au sein de l'approche SHG déjà installé à Kibimba depuis 2007. Le suivi des groupes d'enfants et aux écoles a été effectué en vue d'échanger et de prodiguer des conseils aux enfants. Comme les CLAS se réunissent chaque mois, MIPAREC y participe aussi afin de partager sur les rapports venant de différents coins là où sont implantés les groupes d'enfants.

La sensibilisation intense faite par les CLAs a permis aux chefs collinaires (administratifs à la base) de s'y impliquer et ces derniers propagent l'information à toute la population mise à leur disposition. Sur ce, nous voyons que les cas de violations de droit de l'enfant prend une allure

RAPPORT ANNUEL 2013

atténuante. Des cas d'abus faits aux enfants ont diminué comme les cas des châtiments corporels, des grondements, des insultes à l'école, des travaux forcés, renfermer les enfants, donner des emplois aux enfants, le non enregistrement à l'Etat-Civil, la non inscription à l'école pour des enfants en âge de scolarisation et l'ignorance à la satisfaction des besoins fondamentaux d'un enfant en général. Malgré tout cela, il y aura toujours à faire pour faire vivre le message de protection des droits de l'enfant à tous les niveaux et à tous les partenaires éducatifs.

Sur 8 écoles avec lesquelles nous travaillons, tous les élèves qui y sont inscrits ont bénéficié des enseignements en matière de protection des droits de l'enfant. Il y en a d'autres enfants dans la localité de KIBIMBA qui ne fréquentent pas les écoles précitées mais leurs droits sont respectés et défendus car les adultes qui prennent souvent des décisions en faveur des enfants sont sensibilisés. En général, les enfants scolarisés et non scolarisés qui sont autour de 8456 ont bénéficié les formations sur la protection des droits de l'enfant.

Cela ne serait pas possible sans l'implication des membres des CLAs, SHGs et d'autres partenaires qui ont contribué à savoir les chefs collinaires, les enseignants, les parents, d'autres services et leaders communautaires. En faveur de la protection des enfants, selon la politique gouvernementale burundaise, il a été organisé par l'administration une journée dédiée aux droits de l'enfant et les enfants membres des groupes y sont participés.

En plus, on a organisée la formation sur le code de la personne et de la famille en faveur des intervenants. Il a été important qu'on relate encore sur les abus faits aux enfants à savoir les abus sexuel, physique, émotionnel, culturel spirituel, commercial ou d'exploitation. On a vu ensemble que ce sont les adultes qui agissent sur les enfants raison pour laquelle les parents doivent avoir la manie de traiter et de considérer leurs enfants dans les familles et dans la communauté en général. Les conséquences de la non respect des droits de l'enfant sont multiples et entraînent beaucoup d'imperfection liés aux divers conflits familiaux d'où il a été introduit des notions sur la résolution pacifique des conflits, le life skills et de livelihoods. En conclusion, les participants ont confirmé qu'ils vont continuer à encourager les activités visant à la promotion des droits de l'enfant dans leur communauté et plaider pour ceux qui sont abusés. Notons qu'il y a eu 41 enfants inscrits à l'état civil, 18 mariages légalisés, 18 enfants ont repris l'école, 5 enfants emprisonnés ont été libérés.

Activité 4 : Organiser un événement sportif et une visite d'échange inter groupe

MIPAREC a organisé deux activités dont une visite d'échange et un match amical à l'encontre de deux équipes dont les membres se sont rencontrés pour partager leurs expériences. Dans l'avant midi, les enfants de deux sites se sont mis ensemble et ils ont partagé leurs expériences sur ce qui est en cours dans leurs groupes respectifs et relater la valeur ajoutée. Grosso modo, les enfants montrent bien qu'il y a une nette amélioration sur la façon dont ils étaient traités auparavant par rapport l'état actuel. Par les exemples, quand un enfant commet une faute, les enseignants ou les parents ne recourent plus aux châtiments corporels mais plutôt ils donnent des conseils au fautif. Quant à leur planification, on n'oublie pas des bonnes actions à faire

RAPPORT ANNUEL 2013

surtout aux enfants vulnérables selon le besoin et des entraides mutuelles. Dans l'après midi, c'était l'occasion du match de football. Même les membres des SHGs et la population environnante étaient venus pour assister à ce match et soutenir leurs enfants. Le score a été de 1 en faveur l'équipe des enfants du groupe de KIBIMBA et de 0 pour l'équipe de MUSAMA. Tout cela pour créer les occasions dans lesquels on insiste sur le respect des droits de l'enfant basé sur les 3 piliers (Participation, Protection et Provision) et le renforcement des relations amicales ainsi que d'épanouissement.

Activité 5 : Organiser un forum des intervenants dans le travail de la protection des droits de l'enfant

Un forum a été organisée en faveur des CLAs, les CFs, le P.O, représentants des enfants des groupes, représentants des confessions religieuses, représentants des associations de la localité de KIBIMBA, les services éducatifs et les administratif à la base. On a débattu à propos de violation faite aux enfants et partager sur l'état de lieux des droits de l'enfant ainsi que des résultats déjà atteints. A titre des résultats, les sensibilisations menées ont permis le changement de mentalité chez les parents des enfants, les enseignants en particulier et la communauté en général. A cause de ces changements, les abus faits aux enfants ont atténué et les responsables des écoles affirment que l'école est devenue ami de l'enfant. Par conséquent, beaucoup d'enfants viennent se faire inscrire mais la capacité d'accueil reste limitée suite au manque des salles de classe. Les participants ont proposé aux directeurs en collaboration avec les administratifs à la base d'organiser des travaux communautaires pour construire d'autres locaux afin d'accueillir le maximum possible des enfants.

Activité 6: Great Lakes Peace building Institute (GLPI)

MI-PAREC organise chaque année une formation accélérée sur le peace building au niveau de la Région des Grands Lacs. Le GLPI a été couronnée par de grands succès pour l'année 2013. Ces succès se sont manifestées dans la mobilisation des ressources, le nombre des participants (20 : Burundi, Rwanda, DRC, USA) et des facilitateurs accueillis (3 : DRC, Rwanda et USA) ainsi les activités réalisées à savoir les formations. Quatre cours ont été traités:

1. Cadres Fondamentaux de l'Édification de la Paix
2. L'Analyse de Conflit dans la Région des Grands Lacs, les deux cours sont traités par le D^r MULANDA Jimmy de la RDC
3. La Théorie du Conflit par SHARP Michael des USA ainsi que
4. La Guérison du Traumatisme par Mme Violette du Rwanda)

Les voyages d'études à Butare (Rwanda) et à Bwagiriza (Ruyigi) sans oublier les visites touristiques aux chutes de Karera (Rutana), et la ville de Bujumbura (le campus Kiriri, le musée vivant, la tombe du prince Louis Rwagasore et la Saga plage). L'institut est coordonné par une volontaire venant des USA de Mennonite Central Commettee

Les participants de la formation ont initié un réseau des artisans de paix dans la région des Grands Lacs et ils se sont engagés à promouvoir la transformation pacifique des conflits comme le seul moyen d'accéder à une paix durable dans la région.

RAPPORT ANNUEL 2013

PROGRAMME N°2 : ACCES AUX SERVICES DE BASE

Volet 1 : Infrastructures communautaires

Activité 3 : Construction d'un centre de médiation dans la Commune de RUHORORO

Pour faciliter la tâche du Comité de Paix de Ruhororo, MI-PAEC ensemble avec les membres dudit Comité ont construit un centre de médiation qui serve comme bureau du comité de paix avec les appartements de salle d'écoute et la salle pour médiation

Volet 2 : Diversification des moyens d'existence

Activité 1 : Appui à la population à avoir accès aux services de base

La distribution du kit de maintenance a été faite aux comités de gestion de sources d'eau pour assurer la durabilité des infrastructures. Ce kit composé des houes, des pelles, des machettes, des râtaux, des ballais ont été données à chaque comité de gestion de source d'eau pour assurer la maintenance de ces dernières. Les comités de gestion sont au nombre de 24 pour 24 sources aménagées dans les 4 communes de Gitega

Activité 2 : Production du matériel de sensibilisation sur l'hygiène et assainissement

210 affiches de sensibilisation sur l'hygiène et assainissement ont été produites et distribuées sur 20 collines des communes de Gitega, Bukirasazi, Makebuko et Giheta. Ces affiches ont été produites et affichées pour contourner le défi lié à l'analphabétisation des bénéficiaires

Activité 3 : Construire 120 latrines modèles aux ménages vulnérables identifiés

120 latrines ont été construites sur 20 collines des communes de Gitega, Bukirasazi, Makebuko et Giheta. Lors de la construction des latrines, les bénéficiaires ont contribué en creusant le trou, en disponibilisant les briques et en construisant les murs tandis que MI-PAREC a donné la dalle, les tôles et la porte.

Activité 4 : Organiser des visites d'échange d'expériences des bénéficiaires des chèvres

Des visites d'échange ont été effectuées dans les communes de Gitega et à Makamba en commune Mabanda en faveur des éleveurs de Gitega. Les éleveurs de Gitega accompagnés par les membres des comités de suivi des chaînes de solidarité ont échangé avec ceux de Mabanda. Le défi majeur relevé par ceux de Gitega est qu'ils ont eu une seule chèvre tandis qu'à Mabanda ils en ont eu 3 par ménage. Ces visites leur permettent d'apprendre les techniques modernes d'élevage et la gestion des chaînes de solidarité. Les OPs de Gitega ont fait aussi une visite d'échange avec les Groupements Multiplicateurs de semences en commune de Butihinda et de Giteranyi pour faciliter l'apprentissage.

RAPPORT ANNUEL 2013

Situation de l'élevage des chèvres distribuées par Mi-PAREC dans les communes de GITEGA, GIHETA, MAKEBUKO, BUKIRASAZI

Commune	Chèvres distribuées	Naissances	Morts	N° chèvres redistribuées
Gitega	90	59	13	36
Giheta	90	36	6	32
Bukirasazi	90	45	19	25
Makebuko	90	36	30	23
Total	360	168	67	116

Activité 5 : Former les membres des OBCs.

Les membres des OBCs ont été formées sur différents thèmes : la loi coopérative, techniques de marketing, les techniques de suivi de la santé animale, les métiers (Apiculture) avec un kit de démarrage composé de 15 ruches modernes, 2 masques chemises, 4 paires de gants, 4 paires de bottines, 2 A fomoire, 2 coupeaux à désoperculer, 2 lève-cadres pour chaque groupement. Le métier d'apiculture est initié dans les quatre communes

En plus des formations, les réunions d'échange entre les OBCs, les CDCs et les CCDCs pour l'étude des questions du développement participatif ont été organisées. Cette activité a eu lieu à temps nommé car la période a coïncidé avec les préparatifs d'élaboration des PCDC 2^{ème} génération.

Activité 6 : Appui à la sécurité Alimentaire dans la Province de MAKAMBA

MI-PAREC a implante le programme d'autosuffisance alimentaire et financière des ménages des communes Mabanda et Vugizo en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et à la cohésion sociale à travers la sécurisation foncière, l'augmentation de la production agricole. Il est exécuté en partenariat avec trois ONG Locales en fonctions des volets:

- La sécurisation foncière par MIPAREC dans les deux communes Mabanda et Vugizo.
- La Fertilité du sol par CONSEDI dans la commune Mabanda et par RBU 2000+ en commune Vugizo.
- Les Meilleures pratiques agricoles par CONSEDI dans la commune Mabanda et par RBU 2000+ en commune Vugizo.

RAPPORT ANNUEL 2013

- Le meilleur stockage et conservation des vivres par CONSEDI dans la commune Mabanda et par RBU2000+ en commune Vugizo.
- Une meilleure commercialisation des vivres par MIPAREC

Au cours de l'année 2013, le recrutement a concerné la sélection de nouveaux ménages bénéficiaires qui ont résolu leur conflit foncier, B 201, la saison A 2013 -2014 et pour la saison B 2014 c'est-à-dire les générations 5, 6 et 7. Les résultats de l'identification sont repris dans le tableau suivant :

Globalement le tableau suivant montre les résultats d'identification de G1 à G7

N°	Commune	Colline	1 ^{ère} Génération de bénéficiaires (Identifié en Janvier 2011 Pour saison B 2011 au début du programme)	2 ^{ème} Génération de nouveaux bénéficiaires (Identifié en Aout 2011 pour saison A 2011-2012)	3 ^{ème} Génération de nouveaux bénéficiaire (Dépendants des 1ers: identifiés en Janvier 2012 saison B 2012)	4 ^{ème} Génération de Nouveaux bénéficiaires (Nouvelles Collines identifiés en Aout 2012 pour saison A 2012-2013	5 ^{ème} Génération de Nouveaux bénéficiaires identifiés en Janvier 2013 pour saison B 2013	6 ^{ème} Génération de Nouveaux bénéficiaires identifiés en Aout 2013 pour saison A 2013-2104	7 ^{ème} Génération de Nouveaux bénéficiaires identifiés en Aout 2013 pour saison B 2014	Total
1	MABANDA	Mara	50	25	25	0	0	0	42	143
2	MABANDA	Samvura	50	30	37	0	0	0	58	181
3	MABANDA	KIBIMBA	0	0	0	41	42	0	0	83
4	MABANDA	KIGAMBA	0	0	0	59	45	0	0	104
5	MABANDA	KARINZI	0	0	0	0	114	14	0	128
6	MABANDA	MIVO	0	0	0	0	125	34	0	159
7	MABANDA	MUBONDO	0	0	0	0	0	46	18	64
8	MABANDA	MABANDA	0	0	0	0	0	34	0	34
9	MABANDA	MUSENYI	0	0	0	0	0	0	174	174
10	MABANDA	GIKURAZO	0	0	0	0	0	0	57	57
11	MABANDA	MUTWAZI	0	0	0	0	0	0	86	86
TOTAL MABANDA			100	55	62	100	326	128	435	1206
12	VUGIZO	KARONGE	50	26	28	0	0	0	67	171
13	VUGIZO	Mugu	50	32	31	0	0	0	94	207
14	VUGIZO	RABIRO	0	0	0	61	85	0	0	146
15	VUGIZO	NOBA	0	0	0	71	44	0	0	115
16	VUGIZO	JONGWE	0	0	0	0	79	18	0	97
17	VUGIZO	MATYAZO	0	0	0	0	99	23	0	122
18	VUGIZO	NYAMIRINZI	0	0	0	0	0	24	0	24
19	VUGIZO	MURINDA	0	0	0	0	0	25	0	25
20	VUGIZO	GAHANDU	0	0	0	0	0	0	71	71
21	VUGIZO	MUTOBO	0	0	0	0	0	0	41	41
22	VUGIZO	MBIZI	0	0	0	0	0	0	29	29
TOTAL Vugizo			100	58	59	132	307	90	302	1048
TOTAL GENERAL			200	113	121	232	633	218	737	2254

RAPPORT ANNUEL 2013

Actuellement MIPAREC intervient sur 22 Collines dans les deux communes avec 2254 bénéficiaires.

Activité 7 : Soutien aux organisations productrices

Pour cette année, MI-PAREC a pu installer des champs écoles des OPs, les OPs ont eu des semences sélectionnés et ont du cultiver les champs selon les techniques modernes et ont récolté une bonne quantité des pommes de terre. Les OPs ont été formés sur les techniques de vulgarisation des techniques de culture de pomme de terre. Les OPs ont été formes sur le marketing et la vente de la production (la tenue des livres des vendeurs à savoir les livres de caisse, facturiers, reçus, bons de commande, bons de réception, bons d'expédition, fiches de récolte, fiches de commerce, fiches de stock). Les OPs se sont déjà procuré de ces livres et ils les remplissent correctement.

PROGRAMME N°3 : THEMES TRANSVERSAUX

Activité 1 : Formation sur l'éducation citoyenne en faveur des jeunes

Nous sommes conscients que les jeunes sont les acteurs importants dans la vie d'une nation, 12 formations ont été organisées à leur égard sur l'éducation citoyenne afin que ces-ci grandissent avec un esprit patriotique, nous espérons qu'à leur tour, ces jeunes manifesteront un intérêt patriotique.

Activité 2 : Tenu des formations sur les thèmes variés (Education civique, Genre, Environnement, VIH/SIDA, Gestion des associations....)

Ces thèmes ont été développés dans presque toutes les activités du MI-PAREC a travers les formations professionnelles, les camps de jeunes, les journées socio-culturelles, les tables rondes pour que l'activité de la paix touche toutes les dimensions de la vie humaine.

Activité 3 : Formation et Renforcement des capacités et compétences du personnel du MI-PAREC

Le personnel du MI-PAREC ont été renforcés en plusieurs thèmes, entre autre : Great Lakes Peacebuilding Institute, Formation sur l'approche ne pas nuire "Do no Harm", Formation sur la sécurité

Pour bien intervenir, MI-PAREC fait des Recherches, réunions avec d'autres intervenants aux Burundi, Region des Grands Lacs et partout dans le monde. Voila les recherches et les reunions effectuées durant cette annee.

MI-PAREC via le bureau de liaison de Bujumbura a participé dans plusieurs ateliers, réunions et conférence organisées par différents partenaires pour y partager l'expertise du MIPAREC et des

RAPPORT ANNUEL 2013

Comités de Paix. Là il faut cite à titre d'exemples : la conférence organisée en commun avec AGEH, la Commission Allemande Justice et Paix et l'Eglise Catholique au Burundi intitulé : « *Souvenir, Vérité, Justice, Comment aborder un passé douloureux* ».

L'objectif était de faire comprendre aux participants les problèmes, les structures et les expériences fondamentales du conflit au Burundi et de faire percevoir les perspectives et les expériences dans la maîtrise des violences. La finalité était alors de prendre l'exemple concret de la situation conflictuelle au Burundi comme base pour gagner des connaissances utiles pour le travail futur des participants dans leurs contextes spécifiques.

Une autre conférence où MI-PAREC a été invité était organisé par le BNUB en partenariat avec l'AMEPCI. Celle-ci était intitulée « *Mémoires et Mémorialisation : Enjeux et perspectives au Burundi* ». L'objectif était d'analyser comment les initiatives de mémoire pourraient contribuer à la réconciliation du Burundi.

Plusieurs rencontres viennent d'être organisées par la famille des églises protestantes au Burundi avec l'objectif de faire une proposition d'amendement de l'avant projet de loi qui régirait la CVR. Les propositions d'amendement seront déposées au parlement.

Les rencontres organisées par la Première Dame de la République ont vu aussi la présence du MIPAREC. Les discussions ont tournés autour de la Justice transitionnelle.

MI-PAREC a participé dans les réunions et ateliers organisés par QPN. Deux activités principales réalisées dont

- (i) la reconstitution des recommandations sur l'avant-projet de loi de la CVR par rapport à la suggestion de la commission justice de Droit de l' Homme des députés chargé de la finaliser avant qu'elle soit promulguée par le parlement,
- (ii) la formulation d'un modèle de justice transitionnelle QPN s'appuyant sur cinq piliers dont :
 - la redevabilité ;
 - la justice ;
 - les relations positives ;
 - développement du leadership ;
 - renforcement des capacités communautaires

Equipe de communication

L'équipe de communication faite des représentants de membres des comités de paix des 14 communes est fonctionnelle. Le cycle de plaidoyer et comment donner et recevoir les informations (collecte des données) ont été organisé.

RAPPORT ANNUEL 2013

Un suivi de l'équipe de communication a été mené dans six communes qui sont : Butanganzwa , Butezi, Shombo, Gitega, Makamba et Kayogoro. On a visité deux communes par région, on a organisé un rencontre avec le comité de paix communal, avec l'administration communal et un membre choisi au niveau collinaire. En résumé, l'équipe de communication, a dans plusieurs communes, servie comme outil pratiques pour la prévention des violences, par exemple en appelant la police qui avait injustement arrêté quelqu'un ou pour la prévention des crimes comme des vols. L'équipe a pu s'organiser avec des propres téléphones mobiles et des visites pour faire avancer les informations. De plus, presque tous les comités ont régulièrement écoutés les émissions de radio sur la Justice Transitionnelle, après avoir été informé sur les horaires.

Donc, en résumé : la chaîne de communication est fonctionnelle pour le moment dans tous les deux directions – du bas vers haut et du niveau haut au niveau bas.

Au niveau de recherche :

-MI-PAREC a fait une recherche- action sur le rôle des femmes au Burundi dans la prévention des violences ensemble avec une étude sur les liens entre la masculinité et les violences basées / VBG sur le genre chez les jeunes hommes. Les résultats de l'étude ont révélé pas mal de réalités objectives du contexte socio culturel, économique et politique plus particulièrement les facteurs clés qui sont à la base des violences générales dans le contexte burundais particulièrement dans la zone d'action du MIPAREC. D'autre part, le rapport de la recherche a révélé les facteurs culturels chez les hommes qui génèrent les violences basées sur le genre faite aux femmes. De plus, les recommandations du rapport proposent quelques alternatives aux violences basées sur le genre d'un côté et de l'autre côté des diverses options relatives à la participation de la femme burundais dans les processus de consolidation de la paix à partir de la base jusqu'au sommet.

RAPPORT ANNUEL 2013



Un enquêteur en train d'interviewer une femme lors de la recherche - action sur le rôle de la femme dans la prévention des conflits à base d'un questionnaire.

-Une révision et mise à jour des modules de formation a débuté comme proposé et programmé par MIPAREC. Celle de la résolution pacifique des conflits est en cours. L'objectif était de réviser les modules de formation afin de les adapter aux différents groupes cibles dont ceux de la capitale Bujumbura. Dans le contexte de cette révision il faut aussi voir les premières recherches sur une étude de besoins des leaders à la capitale par rapport à leurs connaissances dans le domaine de résolution de conflits et la traumatologie. Des interviews ont été fait avec l'AWEPA, CENAP, THARS et Search for Common Ground pour avoir des renseignements sur comment faire et surtout : avec quelle groupe cible des décideurs la capitale des formations, et quelle approche de prise de contact, quelle type de formation, quelles autres acteurs mènent des formations similaires etc.

-Faire une mini-enquête sur le contexte conflictuel des six collines de la Commune Buganda. Une mini-enquête sur le contexte conflictuel a été menée. Nous avons remarqué que les conflits issus de l'enquête restent encore d'actualité et nécessite une intervention d'urgence. En plus, lors de l'enquête, nous avons trouvé un conflit qui pourrait causer l'instabilité sur deux collines avoisinantes à savoir Kaburantwa et Gasenyi rural. Ce conflit est le climat d'intolérance qui règne entre jeunes affiliés aux différents partis politiques. Une telle situation nécessitait une intervention rapide pour éviter l'escalade du conflit. Au niveau du Mi-PAREC, l'activité à l'endroit de ces jeunes n'était pas prévue mais avec le consentement du bailleur, l'on s'est convenu sur la faisabilité de cette activité. Ainsi, les étapes suivantes ont été entamées :

RAPPORT ANNUEL 2013

création d' un espace de dialogue en organisant 10 rencontres formelles des leaders des partis CNDD-FDD ,MSD ,UPRONA , FRODEBU , UPD et FNL. Après ces rencontres, nous avons donc réfléchi ensemble avec ces jeunes sur comment trouver une solution pacifique du conflit.

Comme stratégies, nous avons décidé d'organiser une journée qui va rassembler les jeunes des collines Kaburantwa et Gasenyi rural en vu d'apaiser le climat de tensions. Pour une meilleure réussite de l'activité, l'on s'est donné un rendez-vous avec les leaders de ces jeunes pour se fixer le code de conduite et le comportement à adopter pendant la journée, les jeux, le nombre des invités qui vont participer à l'événement sans oublier d'autres éléments pouvant améliorer la qualité de la rencontre. Ainsi, 250 jeunes ont répondu au rendez-vous avec une masse d'environ 1500 personnes venues pour assister aux activités de la journée. Cet événement a facilité le début d'un dialogue franc et sincère entre ces jeunes .En plus, cette rencontre a sensiblement diminué la peur qui régnait entre ces jeunes depuis plusieurs années comme en témoignent les propos recueillis auprès de certains de ces jeunes. Aussi, un documentaire sur cette journée est disponible pour plus de détails.

Le foncier

MI-PAREC a toujours participé dans les réunions mensuelles sectorielles du groupe foncier organisées par le Ministère de l'aménagement des territoires, de l'eau, de l'environnement. Comme la gestion du conflit foncier fait grande partie du travail de la Commission Terre et autres Biens dans la région Sud.

Une loi régissant la CNTB vient d'être promulgué en date du 27 décembre 2013. Ce qui est de nouveau c'est la création d'un cours spéciale des terres et autres biens. La CNTB va aussi entrer plus dans la réintégration du rapatrié au niveau professionnel que social.

Révision du site web de MIPAREC

MIPAREC a fait à la révision du site web ainsi que son approvisionnement. La révision du site web a été facilitée par le Bureau de liaison de Bujumbura et implémenté techniquement d'une volontaire de Mennonite Central Committee. Le site web montre maintenant un résumé de chaque projet de MIPAREC y inclus le Great Lakes Peacebuilding Institute et le centre de formation professionnelle, des rapports annuels de chaque projet, des brochures des comités de paix à télécharger sous format pdf, beaucoup de photos et des définitions des termes clés et de l'histoire de MIPAREC. Le site se trouve toujours sur miparec.org. MIPAREC se trouve maintenant aussi sur facebook.

MI-PAREC a été audité par CARE INTERNATIONALE et ZOA pour analyser les forces et les faiblesses dans l'exécution des activités du MI-PAREC par rapport aux règles et politiques de l'association. On mentionne aussi les audits externes des bailleurs des projets

En General, la sante du MI-PAREC est bonne. Il a une structure bien tissée via son organigramme. A la tête, il est dirigé par l'Assemblée Générale. Elle délègue le pouvoir au

RAPPORT ANNUEL 2013

Comite Exécutif avec le Représentant Légal a la tête. Les activités quotidiennes sont gérées par le Comité de gestion par le biais du Directeur qui est la tête de ce comité.

Ces activités ont été effectuées dans toute la zone d'intervention et supportées par différents bailleurs a travers différents projets. Le tableau ci-dessous montre tous les bailleurs du Mi-PAREC qui ont intervenu durant l'année 2013

No	Projets	Bailleur	Durée du contrat	Zone d'intervention	Budget 2013
1	Projet de Suivi et Prévention des conflits WFD/MI-PAREC	WFD	3ans	12 communes dont Gitega, Mutaho, Rutegama, Nyabihanga, Shombo, Itaba, Butaganzwa, Ruyigi, Butezi, Kayogoro, Makamba, Nyanza-Lac	366 950 673
2	Projet Pamoja/ZOA MAKAMBA	ZOA	3ans	2 commune Mabanda, Vugizo	178 011 852
3	Projet Pamoja /CARE	CARE	3ans	4 Communes Gitega, Giheta, Bukirasazi, Makebuko	198 016 866
4	Projet de Gouvernance Locale et Paix CIBITOKÉ	ZOA	3 ans	1 commune Buganda	85 205 769
5	Projet Sangwamahoro	CARE	3ans	8Communes Kirundo, Vumbi, Kinama, Musaga Kanyosha, kanyosha rural, Mugongomanga, Mutimbuzi	170 497 850
6	GLPI	MCC	3 ans	Region des Grands Lac	38 337 360
7	Projet Paix et Démocratie	ICCO	2 ans	7 communes Gitega, Rutegama, Ruhororo, Nyabihanga, Itaba, Butezi, Butaganzwa, Shombo	102 275 899
8	Projet de Sécurité Alimentaire	RBU	3ans	1 commune Giheta	11 122 317
9	Projet Burundi Bw'ejo	KNH	3 ans	3 communes Giheta, Rutegama, Ndava	24 855 479
10	Projet Kazoza Keza	HAC	1 an	1 commune Gitega	77 626 889
11	Approche SHG	KNH	1 an	1 commune Giheta	1 200 000
12	Projet Formation professionnelle	ZOA	1 an	A travers toutes les	14 635500

RAPPORT ANNUEL 2013

				communes	
	TOTAL				1 268 736 454

PERSPECTIVES.

L'année 2014, MI-PAREC va continuer à accompagner les Comités de Paix tout assurant leur durabilité et responsabilisation pour qu'ils puissent continuer à défendre les intérêts de la population. MI-PAREC va aussi contribuer au processus des élections de 2015.

CONCLUSION

Toutes ces réalisations ont été atteintes grâce à l'effort des différents partenaires, bailleurs et le gouvernement du Burundi. Nous adressons encore nos remerciements à toute personne de près et/ou de loin qui a contribué à l'édification du MI-PAREC durant l'année 2013.